

## AVIS AUX PARENTS RELATIF À LA PRÉSENCE D'UNE OU DE PLUSIEURS ARMES À FEU DANS UNE RÉSIDENCE OÙ SONT OFFERTS DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

Personne responsable reconnue par un bureau coordonnateur

Article 1 du Règlement sur l'exclusion de certains lieux et de certains moyens de transport ainsi que sur l'exemption de certaines personnes et articles 60 (paragraphe 14) et 97.1 du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

Depuis le 1er septembre 2008, il est interdit de posséder des armes à

Depuis le 1er septembre 2008, il est interdit de posséder des armes à feu sur les lieux d'un établissement d'enseignement (terrains et bâtiments), d'un centre de la petite enfance et d'une garderie, ainsi que dans un transport scolaire ou public, à l'exclusion du transport par taxi. Cependant, la résidence où sont fournis des services de garde en milieu familial qui abrite une ou des armes à feu peut être exclue de cette		interdiction si, notamment, la personne responsable du service de garde avise par écrit les parents des enfants à qui sont offerts ces services de la présence de telles armes. Les parents doivent attester qu'ils ont pris connaissance de l'avis.	
Précisions importantes			
À titre de personne responsable du service de garde en mili vous devez faire parvenir au bureau coordonnateur qui vous les avis dûment signés par les parents des enfants inscrits à voide garde. Vous devez également transmettre au bureau coo une copie du certificat d'enregistrement des armes à feu ou le d'immatriculation qui leur ont été attribués en vertu de l'immatriculation des armes à feu et le transmettre au bureau	a reconnue otre service ordonnateur es numéros	certificat d'enregistres numéros d'immatricula	us avez déjà fait parvenir la copie du ment de vos armes à feu ou des ation qui leur ont été attribués, vous ettre de nouveau cette information au
Avis aux parents  1. Renseignements sur la résidence où sont offe	erts des serv	vices de garde	
Nom de la personne responsable du service de garde	Prénor	Prénom	
Nº et Nom de rue	Ville, v	illage, municipalité	Code postal
Courriel	Téléph	Téléphone	
résidence.  Signature  2. Renseignements sur le parent			
Nom	Prénor	Prénom	
N° et Nom de rue	Ville, v	illage, municipalité	Code postal
Courriel	Téléph	Téléphone	
2.1 Identification du ou des enfants gardés	I		
Nom de famille		Prénom	
Signature	•		
Je déclare avoir pris connaissance du présent avis.			
Signature			Date

Ministère de la Sécurité publique Direction des politiques publiques, de la recherche et des statistiques 2525, boulevard Laurier, 7e étage Tour des Laurentides Québec (Québec) G1V 2L2